



Développement du réseau de magasins solidaires
Oxfam France

**Consultation commerciale
pour une prestation d'accompagnement de
l'aménagement des nouvelles boutiques de
seconde main Oxfam France**

Date de publication : 11/03/2026

Réponse souhaitée : 06/04/2026

Appel d'offres n° :

AO/OFR-Z00/2026-002

PARTIE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Contexte

Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Nous travaillons dans près de 90 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté. En France, Oxfam mène depuis 30 ans des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle contribue également aux actions humanitaires d'urgence et aux projets de développement du réseau, en collaboration avec des partenaires locaux et des alliés dans le monde entier.

En France, la mobilisation et le plaidoyer citoyen sont notre principal mode d'action et notre plus-value dans l'écosystème ONG en France. Pour Oxfam France, il faut changer les règles du jeu pour agir sur les causes structurelles, profondes, des inégalités et de la pauvreté. Nous faisons du plaidoyer citoyen en direction des décideurs politiques (députés, sénateurs, gouvernement) et économiques (entreprises) sur les thématiques suivantes :

- La justice fiscale et les inégalités,
- La sécurité alimentaire et les changements climatiques,
- Les inégalités femmes-hommes,
- Le financement des services publics essentiels dans le monde (santé, éducation, protection sociale) et l'aide publique au développement,
- L'action humanitaire et les droits des personnes en situation de crises.

Informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens permet d'augmenter la pression sur les responsables politiques et économiques, participe à la prise de conscience collective et permet de profonds et durables changements de société.

Oxfam France, c'est environ 50 salarié.e.s, plus de 500 bénévoles (dont 19 groupes locaux) et un budget de 11 millions d'euros en 2024-25.

Les boutiques solidaires Oxfam France

Nées de la volonté de financer les actions de la confédération Oxfam qui lutte à l'international contre les inégalités et la pauvreté, les premières boutiques Oxfam ont vu le jour à la fin des années 1940 en Grande-Bretagne. Depuis, plus de 600 boutiques se sont fondues dans le paysage anglais et le concept des « charity-shops » est devenu indissociable de l'image d'Oxfam. Dans le monde, la confédération a déjà ouvert 1200 magasins solidaires dans une dizaine de pays.

Oxfam France, c'est 7 magasins solidaires : trois à Paris, deux à Lille, un à Strasbourg et un à Villeurbanne (<https://www.oxfamfrance.org/magasins-oxfam/>). Une huitième boutique ouvrira prochainement à Bordeaux (en mai 2026).

Ces magasins solidaires proposent de la mode (vêtements, chaussures et accessoires) et de la culture (livres, CD/DVD et vinyles) de seconde main, à petit prix. La vente d'articles de seconde main, donnés directement par des particuliers en boutique, contribue à financer les actions de l'ONG contre la pauvreté et les inégalités.

En France, le premier magasin solidaire Oxfam a été ouvert à Lille en 2007. En 2010, le deuxième magasin ouvre à Paris, il s'agit d'une bouquinerie. Une autre bouquinerie ouvre à Paris un an plus tard, c'est la troisième boutique solidaire Oxfam France. En 2012, un quatrième magasin ouvre également à Lille, une friperie. Le cinquième magasin Oxfam France ouvre à Strasbourg en 2013. Il s'agit du premier modèle de magasin "hybride" où l'on peut retrouver de la mode ainsi que de la culture de seconde-main. En 2019, la friperie "Le Dressing" ouvre à Paris.

En 2025, l'ONG est entrée dans une nouvelle phase d'extension du réseau de magasins : la septième boutique a ouvert à Villeurbanne en juin 2025 et la huitième ouvrira à Bordeaux en mai 2026. Ces deux

boutiques ont été réalisées par le même cabinet d'architecte, avec lequel Oxfam France a développé le nouveau concept des boutiques Oxfam, qui sera commun aux futures boutiques (voir Charte Environnementale – Annexe 2).

Oxfam France prévoit d'ouvrir environ huit nouvelles boutiques solidaires d'ici août 2028.

2. Objectif de la consultation commerciale

Oxfam France lance une consultation commerciale afin de solliciter des offres compétitives pour la réalisation de travaux d'aménagement de nos prochaines nouvelles boutiques solidaires :

- 1 Boutique à Rennes : ouverture prévue en septembre 2026, le local étant déjà identifié (voir le plan en Annexe 1)
- Jusqu'à 7 autres boutiques qui ouvriront dans des villes moyennes / grandes métropoles (pour exemple : Toulouse, Dijon, Poitiers) : ces villes restent à préciser et se situent sur l'ensemble de la France hexagonale. Les Soumissionnaires doivent donc être en mesure de se déplacer et de travailler sur l'ensemble du territoire.

Il est attendu des Soumissionnaires qu'ils présentent une offre pour l'aménagement de la boutique de Rennes dont l'ouverture est prévue en septembre 2026 ainsi que pour les autres futurs magasins. L'objectif étant de se projeter dans une collaboration pérenne et durable si la réalisation de la première boutique correspond aux attentes qui seront définies dans le contrat.

Le modèle d'aménagement de ces boutiques devra s'inspirer de la Charte Environnementale développée pour les magasins Oxfam de Villeurbanne et Bordeaux (voir Annexe 2).

3. Documents de la consultation commerciale

La présente consultation commerciale comprend les éléments suivants :

1. Le présent cahier des charges
2. **Annexe 1** : Plan du local de la future boutique de Rennes
3. **Annexe 2** : Charte environnementale des nouveaux magasins Oxfam France réalisée par l'agence d'architecture qui a accompagné les projets d'aménagement des boutiques de Villeurbanne et Bordeaux
4. **Annexe 3** : Code de conduite Fournisseurs Oxfam
5. **Annexe 4** : Questionnaire Fournisseur

4. Remise des offres

La présente consultation est ouverte jusqu'au lundi 06 avril 2026, date limite de remise des réponses par les Soumissionnaires. **Toute candidature reçue après cette date limite ne sera pas ouverte ni prise en compte dans cet appel d'offre.**

Les réponses seront envoyées en version électronique par email à l'adresse : consultations@oxfamfrance.org et **UNIQUEMENT à cette adresse.**

La référence de l'appel d'offre (AO/OFR-Z00/2026-002) devra figurer dans l'objet du mail.

Les réponses incluront, au minimum :

1. Une offre tarifaire avec le détail des honoraires et des coûts pour l'aménagement de la boutique de Rennes.
2. Un plan d'aménagement de la future boutique solidaire de Rennes, qui s'inspire de la Charte Environnementale des nouveaux magasins Oxfam France (voir Annexe 2).
3. Une offre tarifaire avec le détail des honoraires et des coûts pour l'aménagement des autres boutiques à venir.

Le calcul des honoraires de l'agence d'architecte devra comprendre :

- Pour les honoraires études
 - o Application du concept, démarches administratives et consultation des entreprises
- Pour les honoraires du suivi de chantier
 - o Suivi avec compte rendu
 - o Déplacements sur site

Les coûts de l'aménagement des boutiques sont à calculer en fonction de :

- La surface du local commercial (60m² / 80m² / 100 m²). Il est attendu un coût au m² et/ou un calcul de coût pour 60m², 80m² et 100m².
 - De la durée du chantier. A titre indicatif, il faudra compter environ 6 semaines pour 60 m² et 9 semaines pour 100 m².
 - Du budget travaux, évolutif en fonction de la taille du local.
4. Une offre technique détaillant le type de prestation et le dispositif imaginé, un calendrier prévisionnel avec les grandes échéances 2026-2028 et la répartition des tâches entre le Soumissionnaire et Oxfam France.
 5. L'Annexe 3 : Code de conduite Fournisseurs Oxfam, paraphé et signé par le Soumissionnaire
 6. L'Annexe 4 : Questionnaire Fournisseur complété par le Soumissionnaire

5. Interlocuteurs et clarifications

Julie LANNOY (jlannoy@oxfamfrance.org), Responsable des Magasins Solidaires Oxfam France

Florent PLANAS (fplanas@oxfamfrance.org), Directeur de l'Engagement Citoyen

Les Soumissionnaires peuvent adresser leurs questions par écrit jusqu'au lundi 23/03/2026, pour une réponse dans les 2 (deux) jours ouvrés.

Les réponses pourront être transmises à l'ensemble des candidats de façon à garantir une égalité de traitement. Les Soumissionnaires souhaitant recevoir ces informations peuvent se signaler aux adresses emails ci-dessus.

6. Période de validité

Les Soumissionnaires s'engagent à soumettre une offre qui restera valide pour une période de six (6) mois minimum à compter de la date limite de réponse.

7. Devise

Les offres devront être présentées en euros toutes taxes comprises (TTC).

8. Procédure de la consultation commerciale

Oxfam France se réserve le droit de négocier, d'accepter ou de rejeter toute réponse ou cotation à son entière discrétion et de poursuivre le dialogue compétitif pour toute réponse qu'elle considère comme avantageuse. Oxfam France n'est pas tenue d'accepter les prix les plus bas ni aucune proposition.

Oxfam France se réserve le droit de collaborer avec différents prestataires sur l'aménagement de ses nouvelles boutiques solidaires en France.

Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de la consultation. Oxfam France se réserve le droit d'établir une liste de fournisseurs présélectionnés, basée sur les critères de sélection ci-dessous. Des discussions plus poussées ainsi qu'un dialogue compétitif pourront ensuite être menés avec les fournisseurs présélectionnés.

9. Coûts de préparation et Propriété des offres

Oxfam France détient la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de cette consultation. Aucun des frais engagés par le Soumissionnaire pour préparer et soumettre son offre n'est remboursable.

10. Critères de sélection

Le Contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et sera la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services offerts.

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

- Respect des termes et conditions d'Oxfam France,
- Dispositif proposé (pertinence du planning, des ressources allouées, du dispositif global d'aménagement des nouveaux magasins),
- Intégration de la proposition aux standards actuels des magasins solidaires Oxfam France développés dans la Charte Environnementale (Annexe 2),
- Prix des prestations d'aménagement,
- Services proposés par le Soumissionnaire,
- Force de proposition du Soumissionnaire,
- Expérience du Soumissionnaire.

Tous les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur offre.

11. Annulation de la consultation commerciale

En cas d'annulation de la consultation, les Soumissionnaires en seront informés par Oxfam France.

Une annulation partielle (de l'aménagement d'un ou plusieurs magasins) peut se produire quand :

- La consultation a été infructueuse, à savoir quand aucune offre valide ou financièrement viable n'est reçue, voire aucune réponse du tout ;
- Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
- Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet ;
- Toutes les offres techniquement conformes dépassent le budget disponible ;

- Des irrégularités se sont produites dans la procédure, en particulier lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

L'ouverture des magasins étant soumise à notre activité et nos résultats, aux éventuels partenariats établis avec les villes concernées, ainsi qu'à la pérennité de nos Groupes Locaux sur le territoire, Oxfam France ne pourra être tenue à dédommagement si l'ouverture d'une ou plusieurs boutiques est reportée ou annulée.

Oxfam France ne pourra en aucun cas être passible de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient (en particulier les dommages et intérêts pour perte de profits en cas d'annulation de la consultation commerciale), même si Oxfam France a été prévenue de la possibilité de dommages et intérêts.

PARTIE 2 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET COMMERCIALES

1. Définition du besoin

Les boutiques solidaires Oxfam : un modèle socio-économique basé sur l'entraide et la générosité

Les boutiques solidaires Oxfam France proposent des articles de seconde main à des prix attractifs, pour redonner du pouvoir aux consommatrices et consommateurs. Les boutiques Oxfam offrent la possibilité de consommer mieux : d'une part en soutenant financièrement les actions de l'ONG et d'autre part en privilégiant la seconde main. Elles offrent ainsi une alternative à la fast fashion qui bafoue les droits sociaux et détruit l'environnement. Acheter dans les boutiques Oxfam, c'est redonner du sens à ses achats et s'engager de façon concrète pour les combats contre les injustices.

Au sein des boutiques d'Oxfam, vêtements, accessoires, chaussures, livres, CDs et DVDs de seconde main sont vendus à petit prix. Tout ce qui est proposé en boutique est issu des dons du public en boutique. Chaque don effectué en boutique est un moyen de soutenir les actions de l'ONG, mais également l'occasion de donner une nouvelle vie à un objet.

Les boutiques Oxfam sont également un lieu de partage et de rencontres favorisés grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Des personnes aux profils variés s'engagent en boutique et donnent de leur temps à l'association.

Ainsi, les boutiques solidaires Oxfam France ont pour objectifs de :

1. Favoriser l'achat de seconde main pour réduire la consommation d'objets neufs.
2. Être un lieu de rencontres et de sensibilisation aux impacts de la surproduction ainsi qu'aux autres thématiques de l'ONG.

Planification indicative de l'ouverture des futurs magasins Oxfam France entre septembre 2026 et septembre 2028

Oxfam France compte actuellement 7 boutiques en France (Lille, Paris, Strasbourg, Villeurbanne). Une huitième boutique ouvrira prochainement à Bordeaux (en mai 2026).

L'ONG souhaite agrandir son réseau et accroître sa notoriété en France en ouvrant jusqu'à 8 nouvelles boutiques entre septembre 2026 et septembre 2028, résultant à un total de 16 boutiques solidaires Oxfam France en 2028.

VILLES	DATES
Rennes	Septembre 2026
Ville 2	Printemps/été 2027
Ville 3	Printemps/été 2027
Ville 4	Automne/Hiver 2027
Ville 5	Automne/Hiver 2027

Ville 6	Printemps/été 2028
Ville 7	Printemps/été 2028
Ville 8	Automne 2028

Précisions : La localisation exacte des futurs magasins n'est pas encore déterminée. En revanche, ces magasins seront présents dans des villes moyennes et des métropoles (telles que Toulouse, Dijon, Poitiers) partout en France, de sorte à asseoir une présence sur tout le territoire.

Une approche économique et éco-responsable privilégiant le réemploi

Le nouveau modèle de boutique réalisé à Villeurbanne et qui est en cours de réalisation à Bordeaux privilégie le réemploi, l'utilisation de matériaux écologiques et durables. L'approche éco-responsable et économique du projet se fonde sur la conservation maximale des éléments en place.

Une grande attention à la rentabilité du projet d'aménagement et à la conscience des coûts sera attendue pour correspondre au modèle économique de nos boutiques solidaires non lucratives.

2. Détails de la prestation

Un appui technique, administratif et opérationnel est attendu.

Oxfam France souhaite un accompagnement sur les prestations suivantes pour chaque nouveau magasin:

En amont du lancement du projet :

Mission 1 :

- ❖ La visite et l'analyse du local, sélectionné préalablement par Oxfam France
- ❖ Le relevé de mesure par un géomètre (si non fourni par le bailleur)
- ❖ La saisie du relevé de mesure 3D sur la base du relevé des mètres

Mission 2 :

- ❖ Plusieurs propositions de plan comprenant les déclinaisons du concept Oxfam
- ❖ L'estimation des travaux
- ❖ La réalisation d'un budget avec les dépenses prévisionnelles
- ❖ La fourniture d'un retroplanning global

Mission 3 :

- ❖ La déclaration préalable / le permis de construire
- ❖ Les démarches propres à l'accessibilité, à l'enseigne et à la notice sécurité (dossier ERP)
- ❖ Toute autre démarche administrative nécessaire à l'aménagement intérieur et extérieur

Mission 4 :

- ❖ La fourniture de plusieurs devis sur les différents postes de travaux concernés : électricité, plâtrerie, peinture, serrurerie, miroiterie, plomberie, mobilier, enseigne, etc.
- ❖ La création d'un dossier de consultation des entreprises Pro / DCE
- ❖ L'assurance décennale et administratif

Pendant la réalisation du projet :

Mission 1 :

- ❖ Des outils de reporting pour le suivi du budget, des préconisations et des réalisations
- ❖ Des réunions avec Oxfam France et les partenaires éventuels tout au long du projet

Mission 2 :

- ❖ Le suivi du désamiantage éventuel du local (si présence d'amiante)
- ❖ Le suivi du chantier, comprenant le suivi de la nouvelle façade ou le ravalement de façade éventuel
- ❖ La réception du chantier

Les missions suivantes, restent à la charge d'Oxfam France :

- Les démarches auprès du bailleur
- La signature des devis et la mise en paiement des factures pour les prestataires travaux

3. Planning

Le calendrier souhaité pour cet appel d'offre :

- 06/04/2026 : Remise des offres par les Soumissionnaires.
- Du 13/04/2026 au 16/04/2026 : Présentations orales des Soumissionnaires retenus (1h30). Nous nous réservons le droit de sélectionner les Soumissionnaires qui seront auditionnés.
- Fin avril 2026 : Sélection du ou des Soumissionnaires et contractualisation.
- Mai 2026 : démarrage de la collaboration pour une ouverture du magasin à Rennes souhaitée en septembre 2026.

4. Moyens pour la mise en place pour l'organisation des prestations

Moyens matériels

La Charte Environnementale des nouveaux magasins Oxfam France sur laquelle se baser est jointe en Annexe 2.

Le plan du local de la future boutique Oxfam France à Rennes est joint en Annexe 1.

Moyens humains

Oxfam France s'engage à une collaboration régulière entre le prestataire et ses équipes interne dédiées aux Magasins Oxfam France (2 personnes à temps plein).

5. Conditions financières

Rémunération du Soumissionnaire

En contrepartie de l'exécution de la mission, Oxfam France versera au Soumissionnaire une rémunération fixée pour chaque prestation.

Facturation et modalités de règlement

Toute facture effectuée par le Soumissionnaire et ses prestataires externes devra être accompagnée d'un justificatif indiquant le détail des prestations pour lesquels la facturation a été établie. A défaut, il ne sera procédé à aucun règlement.

Toute facture sera réglée par virement bancaire, à 30 (trente) jours fin de mois suivant l'émission de la facture par le Soumissionnaire.

Toute transaction avec un prestataire externe effectuée par le Soumissionnaire devra respecter les procédures d'achat d'Oxfam France comme suit :

Biens	Méthode	Services
< 1 000 €	Achat direct	< 1 000 €
1 000€ - 5 000€	1 devis + bon de commande	1 000€ - 5 000€
5 000€ - 50 000€	3 devis + bon de commande	5 000€ - 20 000€
> 50 000€	Appel d'offre	> 20 000€

- Le devis et le bon de commande doit être validé AVANT que le prestataire ne soit retenu et commence à travailler
- Montants TTC (Toutes Taxes Comprises)
- Les seuils s'appliquent à la prestation de chaque prestataire et pas à la facture globale du projet

6. Conditions légales, confidentialité, éthique

Ethique

Le Soumissionnaire s'engage et se porte fort de toute utilisation éthique et responsable de l'image d'Oxfam France pour ses préposés et sous-traitants. Il s'interdit ainsi notamment de nuire ou de porter atteinte à l'image d'Oxfam France, notamment par une utilisation détournée de son logotype à fins d'escroquerie ou tout autre acte de malversation.

Dans ce sens, le Soumissionnaire s'engage à signer et respecter le Code de conduite Fournisseurs d'Oxfam, figurant en Annexe 3.

Toute violation par le Soumissionnaire entraînerait la résiliation de plein droit du Contrat, sans préavis ni indemnité, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels Oxfam France pourra prétendre. Le Soumissionnaire supportera seul les conséquences financières de cette violation.

Législation du travail

Le Soumissionnaire garantit à Oxfam France que l'ensemble des personnes auxquelles il fait appel dans le cadre de l'exécution de la présente mission ont un lien contractuel avec lui (contrat de prestation ou contrat de travail) conforme à la réalité de leur situation et des dispositions légales applicables, notamment au regard du droit du travail pour les salariés.

Le Soumissionnaire s'engage à respecter le droit social. La responsabilité d'Oxfam France ne pourra être recherchée en cas de manquement par le Soumissionnaire à la législation du travail.

Fraude, malversations et autres crimes ou délits

Le Soumissionnaire est civilement et pénalement responsable de toutes fraudes, malversations et autres crimes ou délits commis par lui ou ses employés pendant l'exécution de la mission. Il assume seul la charge des frais et dépenses engagés en cas de poursuite pour lesdits crimes ou délits.

Assurance

Le Soumissionnaire s'engage à souscrire et maintenir en état de validité, pendant toute la durée de la prestation, une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile et professionnelle. En cas de défaillance dans l'accomplissement de cette formalité, le Soumissionnaire supportera seul les conséquences financières de ce manquement.

Sur simple demande d'Oxfam France, le Soumissionnaire devra adresser les attestations d'assurance responsabilité civile (générale et/ou professionnelle) datant de moins de six (6) mois.

Confidentialité

Chaque Partie s'engage à respecter la plus stricte confidentialité des informations dont elle aura connaissance (« information confidentielle »), par quelque moyen que ce soit, dans le cadre de cette consultation, et notamment les connaissances antérieures appartenant à l'autre Partie.

La Partie destinataire d'une information confidentielle s'interdit de publier ou divulguer l'information confidentielle à un tiers.

Chaque Partie s'engage à prendre toutes les mesures utiles pour faire respecter la présente obligation de confidentialité par son personnel et ses éventuels sous-traitants. Elle prend, en outre, toutes dispositions pratiques pour assurer la protection physique de ces informations, notamment lors de leur archivage.

Les obligations résultant du présent article ne s'appliquent pas si la Partie destinataire de l'information apporte la preuve que :

- ⇒ L'information, au moment de sa communication, était déjà accessible au public ou a été rendue publique d'une autre façon que par la violation d'un engagement repris dans la présente clause de confidentialité ;
- ⇒ L'information a été légalement portée à la connaissance d'un tiers par une source autre que la Partie destinataire de l'information ;
- ⇒ La divulgation des informations est exigée par la loi, une décision de justice ou une autorité publique, de quelque nature que ce soit.

L'obligation de confidentialité telle que décrite ci-dessus reste en vigueur pendant toute la durée de l'appel d'offres et subsistera durant les cinq (5) années suivantes.

**Annexe 2 : CHARTE ENVIRONNEMENTALE DES NOUVEAUX MAGASINS
OXFAM FRANCE**

Voir documents joints à l'appel d'offre.

Annexe 3 : CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS

Voir documents joints à l'appel d'offre.

Annexe 4 : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

Raison Sociale :

Adresse :

Représentant Légal (nom et titre) :

Contact commercial (nom et titre) :

Coordonnées :

1 – Nom et adresse du Siège social (si différent) :

2 - Le fournisseur fait-il partie d'un groupe ?

Veillez détailler le lien qui existe (siège / filiale)

3 - Quand la société (et le siège) a-t-elle été fondée ?

4 - Services offerts par le fournisseur (si autres activités) :

5 – Merci de remplir le tableau suivant, et éventuellement nous fournir vos bilans des 3 dernières années :

	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires			
Résultat net après impôts			
Effectifs (merci de détailler CDI, CDD, interims, autres)			

6 - Le fournisseur travaille-t-il pour une autre organisation (ONU/ONG ou secteur privé) ?

Veillez joindre la liste de clients.

7 - Veillez citer au moins 3 Références de Clients : soit des clients dans le secteur caritatif, soit des clients ayant eu recours au même type de produits/services.

Présentez brièvement le client, les services fournis, la période.

Veillez fournir les coordonnées de ces clients afin qu'Oxfam France puisse éventuellement les contacter.

8 – Quelle sera l'équipe chargée de l'aménagement des magasins Oxfam France. Décrire les compétences clés et l'expérience des personnes de l'équipe.

9 - Possédez-vous une politique de prévention, de protection et de lutte en matière d'abus, d'exploitation et de harcèlement sexuel ? Veillez détailler et joindre les documents nécessaires

10 - Le fournisseur a-t-il :

- Un Kbis

- Une copie de la police d'assurance du fournisseur (responsabilité civile au minimum)

- Une politique d'Assurance Qualité ?

- une Certification Nationale de qualité (NF...) ?

- une Certification Internationale de qualité (ISO...) ?

Veillez svp fournir la copie de ces documents.